



RETRAITES

Pour une réforme de progrès

Ce 5 décembre 2019, pour tous les salariés, du public comme du privé, y compris pour nous salariés de la métallurgie, une forte mobilisation est nécessaire pour une véritable réforme de notre système de retraite par répartition, et non pas le projet de régression sociale proposé par le gouvernement. Oui, une mobilisation pour une amélioration de notre système, qui de l'avis de tous les experts, est l'un des meilleurs systèmes au monde. **La quasi-totalité des syndicats ont fini par appeler à cette mobilisation.**

Mais la mobilisation, est-ce efficace ?

Pour répondre à cette question, regardons ce qui s'est passé chez nos voisins belges en 2018. Grâce à une forte mobilisation, et une unité syndicale, les travailleurs belges ont contraint leur gouvernement à faire marche arrière et à retirer son projet de système de retraite par points, similaire à celui proposé par le gouvernement actuellement en France. Pourquoi cela ne serait-il pas possible aujourd'hui chez nous ?

Qui est concerné par ce projet de réforme ?

Contrairement aux dires du gouvernement qui dénonce un mouvement corporatiste pour défendre les seuls régimes spéciaux, **cette réforme devrait s'appliquer à toutes et tous** : salariés du privé (quelle que soit la taille de l'entreprise), salariés du service public, chômeurs, étudiants, retraités quel que soit le régime. **Oui, nous sommes, tous, bel et bien concernés.**

Le système de retraite par points est-il efficace ?

Pour répondre à cette question, là encore, regardons ce qui se passe ailleurs, en Suède. Près de 16 % de personnes de plus de 65 ans vivaient en Suède sous le seuil de pauvreté en 2017, selon Eurostat, soit plus du double qu'en France. C'est l'une des conséquences majeures de la mise en place d'un système de retraite à points en Suède

il y a déjà plus de vingt ans. Dans le pays, où l'intégralité de la carrière est prise en compte pour le calcul du montant de la retraite, le niveau de pension a chuté pour s'élever aujourd'hui à 53 % du salaire de fin de carrière contre 60 % en 2000. La valeur du point y a baissé à plusieurs reprises, en fonction de la conjoncture : de 3 % en 2010, de 4,3 % en 2011 et de 2,7 % en 2014, cela a évidemment entraîné une baisse des pensions. **Le système des retraites à la suédoise, c'est encore l'ex-Premier ministre, Göran Persson, qui en parle mieux :** « Nous avons le meilleur système de retraite au monde, avec le seul petit défaut qu'il donne des pensions trop basses ». C'est ballot non ?

Y-a-t-il une réelle nécessité à détruire notre système de retraite actuel ?

Notre système de retraite actuel, hérité du Conseil National de la Résistance, a été construit en 1945 à la fois dans un pays en ruine à la fin de la seconde guerre mondiale, mais aussi ne l'oublions pas, sur les ruines financières des systèmes de retraite par capitalisation, vers lesquels voudrait nous emmener le système de retraite à points. Notre système actuel est basé sur deux principes fondamentaux :

- **La répartition** : Le travail des actifs alimente, via les cotisations sociales, les caisses de retraites.
- **Des pensions définies** : Le niveau de pension calculé, et prévisible, ne peut baisser.

Enfin et surtout, notre système de retraite est sûr et ne peut pas faire faillite, car lié au travail. Tant qu'il y aura des salaires, notre retraite est garantie. Alors, pourquoi vouloir détruire ce système efficace ?

Pour pouvoir transférer vers les marchés financiers et la spéculation les 300 milliards d'euros que représentent les retraites en France ? Mais avons-nous déjà oublié les différentes crises, dont celle de 2008 ?

Que propose la CGT ?

Contrairement à ce qui dit la propagande faite par ceux qui acceptent un recul social dans un pays riche comme la France, la CGT refuse le statu quo car le monde du travail a évolué. La CGT propose entre autres :

- Un départ à la **retraite à 60 ans** à taux plein et un revenu de remplacement à **75% du revenu net d'activité**, calculé sur les 10 meilleures années, avec un montant minimum égal au SMIC revendiqué par la CGT à 1 800€
- **La comptabilisation des années d'études** et de précarité chez les jeunes.
- **La prise en compte de la pénibilité** des métiers et l'extension des dispositifs de départ anticipé existants.
- L'indexation des pensions de retraite sur les salaires et non sur l'indice des prix.

Mais comment financer les propositions de la CGT ?

La CGT a fait chiffrer par le COR (Comité d'Orientation des Retraites) plusieurs propositions pour financer l'amélioration de notre système de retraite actuel par répartition. Parmi ces pistes, il y a notamment :

- L'application de **l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes** (en termes de salaire et d'évolution de carrière), c'est-à-dire en réalité l'application de la loi, rapporterait **6,5 milliards d'€**.
- **Une très légère augmentation des cotisations**, de l'ordre de 0,2 à 0,4 point par an, **assure de fait la pérennité du système**. Cela représenterait en moyenne 1,6€ par mois pour les travailleurs et 2,4€ par mois pour les employeurs.
- **La fin des exonérations de cotisations sociales patronales**, qui n'ont pas prouvé leur efficacité alors que notre pays bat des records de versement de dividendes, rapporterait 20 milliards d'€.
- **La taxation des revenus financiers**, à la même hauteur que les revenus du travail, rapporterait **30 milliards d'€** par an.

Vous le voyez, de véritables solutions existent pour financer l'amélioration de notre système actuel.



Alors que pouvons-nous faire ?

Comme vous l'avez vu avec l'exemple en Belgique, la mobilisation paye. La Fédération de la Métallurgie CGT vous invite à participer aux mobilisations, aux manifestations et aux grèves partout en France, au plus près de chez vous le 5 décembre prochain.

Le succès de cette journée sera un tremplin pour la suite du mouvement en faveur d'une véritable amélioration de notre système de retraites pour tous les salariés, réduisant les inégalités et en particulier celles touchant les jeunes et les femmes, et neutralisant les « accidents » de carrière. Mais ce succès sera aussi une aide importante dans notre construction du rapport de forces nécessaire pour **la négociation des conventions collectives** de la métallurgie. Vous connaissez sans doute la volonté patronale de casse tout azimut de nos droits spécifiques alors vous êtes convaincus qu'il ne faut rien lâcher et utiliser tous les moments mis à notre disposition pour peser sur ces négociations et le 5 décembre sera un de ces temps!...

Dès le 6 décembre, il sera nécessaire d'organiser partout où cela est possible, des assemblées générales de salariés, pour décider avec vous, tous ensemble, des suites à donner à la mobilisation, notamment par la reconduction de la grève.

Montreuil, le 29 novembre 2019

Je souhaite Prendre contact Me syndiquer
Nom Prénom
Adresse
Tél. Entreprise Email

A remettre à un syndiqué CGT de votre entreprise

ou à envoyer à :FTM-CGT - Vie syndicale, Case 433, 263, rue de Paris, 93514 Montreuil cedex | vie.syndicale@ftm-cgt.fr